Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260305-20260305_42-DE

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE

Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 5 MARS 2026 **N° 20260305_42**

OBJET • Etat des lieux et projet de mise à jour des conventions d'achat/vente eau en gros et de secours entre collectivités

Nombre d'élus communautaires • 48

Présents • 38

Pouvoirs • 09

Votants • 47

Par convocation en date du 27 février 2026, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 5 mars 2026 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • BACCON Alain, BELLEC Olivier, BIGOT Marc, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, CARDUNER Didier, COCHENNEC Claude, COTTEN Michel, DAUTEL Christian, DERVOUT Dominique, DOUX-BETHUIS Sonia, DUPUY Julie, ÉCHIVARD Alain, ÉPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, FRANÇOIS Brigitte, GOURLAOUEN Yveline, HÉMON Patrick-Marie, JAMET Marie-Thérèse, JANVIER Elisabeth, KERHERVÉ Julien, LE BON Thomas, LE BRAS Antony, LE BRETON Marie-Pierre, LE CORRE Thierry, LE GAILLARD Quentin, LE GUERN Annie, LE MOAL Karen, LOUSSOUARN Michel, MAO Denis, MARREC Sonia, MARTIN Annick, MARTIN Gérard, PAGNARD Guy, RANNOU Jacques, RENAULT Nathalie, SELLIN Yannick, VOISIN Valérie, MALLÉJACQ Éric.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • CARON Fabien (pouvoir à M. COTTEN), GUILLOU Valérie (pouvoir à T. LE CORRE), LE NEVÉ Evelyne (pouvoir à Q. LE GAILLARD), BAQUÉ Maguy (pouvoir à A. ECHIVARD), FICHOU André (pouvoir à M.H EPARVIER), LE BARON René (pouvoir à A. LE GUERN), LE BLOAS Jean-Yves (pouvoir à M-P. LE BRETON), CAPITAINE Monique (pouvoir à S. MARREC), BANIEL Pierre (pouvoir à A. MARTIN).

ABSENTS • BESOMBES François.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • Marc BIGOT

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260305-20260305_42-DE

Guy PAGNARD expose qu'en 2024, 592 m^3 ont été importés de l'extérieur du territoire (Coray-Communauté de communes de Haute Cornouaille) et les volumes exportés représentaient 331.803m^3 (pour 98% vers Quimperlé Communauté et pour 2% distribution locale d'abonnés sur Ergué-Gabéric (QBO) et La Forêt-Fouesnant (CCPF)).

Afin d'établir les modalités techniques et financières d'échanges d'eau « en secours » entre les communes de Tourc'h, Elliant et la commune de Coray, il est proposé de passer une convention entre la Communauté de communes de Haute Cornouaille (CCHC) et Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA).

Les quantités d'eau estimée sur la base des capacités de production/distribution actuelles sont les suivantes :

Point de livraison	Diamètre du compteur en mm	Débit journalier en m^3/jour	Débit instantané en m^3/heure
CORAY -> ELLIANT	65	250	15
CORAY -> TOURC'H	50	250	15
TOURC'H -> CORAY	50	190	8

Les tarifs appliqués seraient les suivants :

- Le tarif de vente d'eau en gros de CCHC vers CCA correspond à celui voté pour un usager de la commune de Coray, soit en 2025 :

	Prix/m3 € HT			
	1 à 100m3	101 à 300m3	301 à 1000m3	>1000m3
Total tarif du m3 en € HT part CCHC et SAUR	**1.1683**	**1.1560**	**1.2937**	**1.1060**

- Le tarif de vente d'eau en gros de CCA vers CCHC correspond à celui voté pour un industriel/gros consommateur de la commune de Tourc'h, soit en 2025 :

	PART VARIABLE en € HT par m3								
	Tranche 1 : [0 ; 30 [	Tranche 2 : [30 ; 200 [	Tranche 3 : [200 ; 500 [	Tranche 4 : [500 ; 1000 [	Tranche 5 : [1000 ; 2000 [	Tranche 6 : [2000 ; 6000 [	Tranche 7 : [6000 ; 10000 [	Tranche 8 : [10000 ; 20000 [	Tranche 9 : [20000 ; 100000 [
TOURC H	**1,08**	**1,70**	**1,44**	**1,29**	**1,14**	**0,99**	**1,18**	**1,18**	**1,18**

Considérant l'avis favorable du conseil d'exploitation eau et assainissement du 22 janvier 2026 et du bureau communautaire du 11 février 2026,
Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A 47 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

Le conseil communautaire :

> **Valide** le projet de convention ci-annexé entre CCA et CCHC
> **Autorise** le Président à signer tout document relatif à cette affaire,

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 5 mars 2026

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 13/03/2026
Qualité : PRESIDENT